



Cadrage du déroulement de la présentation de l'analyse réflexive associée au stage filé

En Master 1, le stage d'observation et de pratique accompagnée du second semestre donne lieu à une analyse réflexive écrite.

Chaque étudiant de M1 présente son analyse réflexive à l'oral le **mercredi 3 mars 2020** devant un jury constitué du formateur INSPE et des maîtres d'accueil temporaire (MAT). Seront également présents tous les autres étudiants dont le formateur INSPE a la responsabilité.

L'analyse réflexive comporte 4 à 5 pages (sans les annexes) ; **elle est à envoyer par mail le mercredi 24 février 2021 au plus tard au formateur référent INSPE et à tous les MAT de la commission.** Le document « Cadrage de l'analyse réflexive du stage filé » donne toutes les informations nécessaires concernant cet écrit.

- **Un dossier est remis à chaque formateur référent INSPE.** Il contient les documents suivants :
 - Le cadrage du déroulement de la présentation de l'analyse réflexive ;
 - la liste d'émargement ;
 - le barème de l'épreuve (à titre indicatif) ;
 - le PV des notes ;
 - la feuille de soutenance Arts et Cultures.
- Chaque étudiant doit être invité à **émarger** avant sa présentation sur le document prévu à cet effet ;
- 20 minutes seront consacrées à chaque étudiant :
 - 3 minutes pour la présentation du projet arts et cultures, puis ;
 - 7 minutes pour la présentation de l'analyse réflexive ;
 - 10 minutes pour le questionnement du jury ;

- **L'évaluation** est adossée à une grille proposant des éléments de barème.

Il est préconisé de positionner les notes des étudiants en deux temps, après le passage de la moitié d'entre eux, puis en fin de commission. Le PV sera rempli et signé par l'ensemble des membres du jury.

L'évaluation se doit d'être bienveillante puisque cette présentation vise à lier trois préoccupations : la validation de connaissances dans un cadre universitaire, la préparation à l'entrée dans le métier et la réussite au concours.

Pour que cette évaluation constitue un véritable moment de formation, après le passage de l'ensemble des étudiants, le jury consacrerá un temps collectif (entre 15 et 20 minutes) de restitution de ses observations, temps au cours duquel il pourra conseiller les étudiants et répondre à leurs questions éventuelles.

- Les formateurs référents INSPE remettront à l'issue de la présentation de tous les étudiants le dossier contenant le PV des notes **pour harmonisation** à :
 - Elsa Siguier (site du Tampon)
 - Aurélien Carpentier (site de Bellepierre)